



16 avenue du parc d'artillerie  
86034 POITIERS CEDEX

# VOTEZ

## DU 07 AU 28 NOVEMBRE 2024 !

## CONGRÈS FSU

Départemental

Vendredi 10 janvier 2025

Samedi 11 janvier 2025

À Poitiers (Maison syndicale)

Vous avez reçu le cahier spécial qui marque le début du chemin qui va conduire la FSU à son 11ème congrès national

Celui-ci se déroulera à Rennes du 3 au 7 février 2025

National

# 11<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL

RENNES  
3-7 FÉVRIER  
2025



### ► Un-e adhérent-e, une voix

Chaque adhérent-e est appelé-e à se prononcer sur le rapport d'activité des deux dernières années : en consultant le travail de synthèse disponible dans le cahier spécial n°1 de "POUR" n°259.

Les votes des adhérents se doivent d'éclairer les différentes orientations qui y sont proposées dans leurs diversités.

Cahier Spécial n°1 au supplément de «POUR» n°259.



Vos votes orienteront la politique de la FSU pour les 3 années à venir en choisissant une des 5 orientations exposées par les **tendances** de la FSU.

Dans notre département, seules 2 listes sont représentées : "Liste Unité et Action et sans tendance", et "Liste École Émancipée et hors tendances".

Les résultats de ces votes permettront de recomposer les instances délibératives nationales et départementales (Conseil délibératif fédéral national "CDFN", Conseils délibératifs fédéraux départementaux "CDFD")

Ce vote direct des adhérent-es, est un moment important de l'expression démocratique de la FSU... Alors forgez votre opinion et votez massivement !

A Poitiers le congrès départemental se tiendra à la maison des syndicats, 16 avenue du parc d'artillerie, sur une journée et demie, les vendredi 10 et samedi 11 janvier 2025, et se conclura autour d'un temps de convivialité.

- Rapport national d'activité
- Expressions et listes des tendances.

**Alors, votez ! participez aux débats ! et venez nombreux et nombreuses au congrès départemental quel que soit votre champ syndical !**



Soutien de la majorité départementale  
à la Liste nationale Unité Action  
et sans tendance

Denis GAUME (Snes)  
Apolline LETOWSKI (Snuipp)  
Julien DUPONT (Snes)  
Anne JOULAIN (Snesup)  
Matthieu MENAUT (Snuipp)  
Solën JOUIN(Snes)  
Olivier FRECON (Snesup)  
Sophie BORDES (Snuipp)  
Bruno FERAL (Snesup)  
Bénédicte TANNEAU (SNICS)  
Romuald PAPOT (Snep)  
Claire MACHEFAUX (Snep)  
Yves JAMAIN (Snes)  
Francette POPINEAU (Snuipp)  
Svend WALTER (Snes)  
Fabienne LAÏNÉ (Snuipp)  
Gilles TABOURDEAU (Snesup)  
Pauline BALLU (Snuipp)  
Matthieu THIBAUT (Snes)  
Magali ESPINASSE (Snes)  
Patrick LAÏNÉ (Snes)  
Florence LANGA (Snes)  
Jacques LECOFFRE (Snuipp)  
Isabelle DELAPLACE (Snes)  
Julien MASSE (Snuipp)  
Muriel CORET (Snesup)  
Christophe MAUVILLAIN (SNUP.DEN)  
Fabienne RICARD (Snuipp)  
Damien EGGER (Snes)  
Carole COUEGNAS (Snesup)  
Pierre VALLAT (Snuipp)  
Delphine HUSSON (Snuipp)  
Eric LAMBALAI (Snesup)  
Isabelle DUPONTEIL (Snes)  
Lilian AVENEAU (Snesup)  
Sylvie GACHENARD (Snuas)  
Hervé AGUILANIEDO (Snuipp)  
Françoise GARATE (Snes)  
Sébastien CELLES (Snesup)  
Stéphanie VOLTEAU (Snesup)  
Stéphane CHANCEREL (Snuipp)  
Stéphanie BARRAU (Snuipp)  
Karl JOULAIN (Snesup)  
Gisèle JEAN (Snesup)  
Michel FOUQUES (Snuipp)  
Béatrice COSSAIS (Snes)

## POUR UN SYNDICALISME RASSEMBLEUR, UNITAIRE, DE CONQUÊTES ET DE TRANSFORMATION SOCIALES

Le courant de pensée Unité et Action et Sans Tendance est majoritaire depuis la création de la FSU en 1993, tant au niveau national que départemental ainsi que dans un grand nombre de syndicats nationaux (SN). Le succès d'Unité et Action et Sans Tendance s'explique par la recherche constante d'un rassemblement majoritaire, tout en développant une ligne combative.

Pour les militant-es UA et ST, l'ancrage professionnel est premier : les revendications et les luttes doivent se construire grâce aux informations, échanges et débats où chacun-e pourra se faire un avis sur les enjeux. En clair, il vaut mieux pour nous une construction d'actions s'appuyant sur une mobilisation la plus large possible que d'agir vite sans l'appui des collègues. Dans le même temps, la recherche de l'unité d'action avec d'autres organisations, associations d'usagers,... doit être constante. L'action collective est au cœur de notre vision syndicale. Cette façon d'envisager les luttes nous paraît essentielle ; elle exige de la ténacité et parfois du temps pour mettre en mouvement les rapports de force qui peuvent faire gagner.

Pour cela, l'information et la formation de chaque collègue sont primordiales pour la défense des droits individuels et collectifs. La FSU et ses SN proposent des stages d'une part pour les droits bien sûr mais aussi pour renforcer le professionnalisme des agents de sorte qu'ils-elles soient des fonctionnaires responsables comme l'exige la Fonction Publique et non de simples exécutant-es comme le rêvent les tenants d'un « nouveau management public moderne ».

Enfin pour Unité et Action et Sans Tendance, il est évident qu'un syndicalisme vivant ne peut être absent des débats qui traversent la société. Il est même indispensable dans un monde complexe et en mutation : inégalités et injustices sociales, services publics, laïcité, urgences environnementales, égalité femme homme, discriminations, Paix et solidarité internationale...

Le courant Unité et Action et Sans Tendance est attaché à son indépendance politique et organisationnelle, tout en refusant la neutralité : le syndicat, fidèle à ses valeurs doit construire dans le débat ses revendications et s'engager résolument pour des changements qui les fassent vivre.

Les congrès à venir - départemental et national - seront encore les lieux de propositions pour une société meilleure comme nous le souhaitons. Le rassemblement le plus large sur des objectifs de transformation sociale, dans le respect du pluralisme, est au cœur du projet syndical qui nous a guidés jusqu'ici et qui doit continuer à guider la FSU. C'est ce sillon qu'il faut tracer en votant pour le rapport d'activité et pour la liste Unité et Action et Sans Tendance.

**Nous appelons donc nos collègues de tous les syndicats nationaux qui partagent notre vision du syndicalisme et pour la faire vivre dans la vie fédérale à voter et faire voter pour les représentant-es Unité et Action et Sans tendance.**

## URGENCE POUR UN SYNDICALISME QUI FAIT FRONT !

Nadine Ahmed (SNES),  
Aurélien Allemandou (SNUipp),  
Jacques Arfeuillère (SNES),  
Guy Aubarbier (SNEP),  
Sam Balin (SNES-FSU),  
Marianne Baratto (SNES),  
Elise Baysse (SNES),  
Cécile Bennejean (SNEP),  
Cyril Berton (SNEP),  
Patricia Blandel (SNETAP),  
Emilie Bordes (SNUipp),  
Chloé Boueroux (SNUipp),  
Sandra Bouquet (SNES),  
Michel Briand (SNESUP),  
Pascal Canaud (SNES),  
David Cerda (SNUipp),  
Muriel Coirier (SNUipp),  
Gilles Col (SNESUP),  
Nadine Courilleau (SNUipp),  
Anne-Sophie Decha (SNUipp),  
Frédérique Delage (SNUipp),  
Delphine Descos (SNUipp),  
Manuela Ecalte (SNES),  
Samuel Fillaud (SNEP),  
Louise Fromard (SNASUB),  
Ophélie Gapin (SNEP),  
Véronique Gazeau (SNUipp),  
Marielle Hauchecorne (snupes-pjj),  
Marie-Pierre Laurentin (SNEP),  
Dominique Leblanc (SNUipp),  
Séverine Lenhard (SNES),  
Pascale Maudet (SNEP),  
Elodie Michaud (SNEP),  
Julie Millot (SNES),  
Myriam Rossignol (SNES),  
Valérie Soumaille (SNEP),  
Martine Trinel (SNUipp),  
Julien Wallet (SNUipp),  
Antoine Werthe (SNES).

Macron et son monde combattent les urgences sociales réclamées par la population. Le temps presse : reprenons la main pour imposer enfin des alternatives face à l'union des droites !

Construire le rapport de forces passe par consolider la capacité du syndicalisme à peser sur le champ politique, en articulant nécessairement mobilisations sectorielles et mouvements sociaux.

Dans cette perspective, l'unité et le renforcement du syndicalisme, en particulier de lutte et de transformation sociale, sont indispensables.

Si le syndicalisme uni est plus fort pour imposer une rupture, il ne peut pas y parvenir seul. Des cadres d'échanges larges et pérennes englobant syndicalisme, mouvements associatifs et partis politiques progressistes sont nécessaires. Leur périmètre et l'éventuelle construction commune de mobilisations sans que le syndicalisme soit subordonné au politique seront un enjeu du congrès.

Un syndicalisme qui pense le monde

La FSU doit poursuivre et renforcer son implication dans les mobilisations interprofessionnelles et dans les collectifs de lutte pour la justice climatique, la défense des droits et des libertés, la dénonciation des violences d'État, la lutte contre toutes les discriminations. Il y a aussi urgence à lier combats syndicaux et antiracistes, le racisme étant une composante essentielle du vote et de l'identification à l'extrême droite.

Revendications sociales d'urgence

Porter l'espoir d'une transformation sociale, c'est rompre avec les politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques, faire jouer les solidarités et aussi notamment augmenter les salaires, pensions et minimas sociaux, abroger la réforme des retraites, mettre un coup d'arrêt à la précarité...

Dans la Fonction publique, c'est remettre de la transparence et de l'égalité dans la gestion des carrières des agent·es et renforcer l'emploi statutaire.

C'est obtenir l'égalité de traitement et d'accès aux services publics et aux droits sur tout le territoire.

C'est aussi rompre avec la politique migratoire répressive et imposer l'accueil digne des réfugié·es comme la régularisation des sans-papiers.

Pour cela, une FSU à l'offensive, qui investit encore davantage la dimension professionnelle, renforce la présence syndicale sur les lieux de travail, œuvre à retrouver du pouvoir d'agir dans la gestion des carrières, développe son aptitude à fédérer les personnels, actif·ves comme retraité·es, dans l'action en amplifiant encore le travail fédéral dont les sections départementales et les secteurs de la FSU sont des cadres essentiels.

**Militant·es de l'École Émancipée de la FSU 86, ou syndiqué·es en partageant l'orientation, nous appelons toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans ces analyses et proposition à voter et faire voter pour la Liste École Émancipée (ÉE) et des syndiqué·es hors tendance.**

# VOTE FSU : MODE D'EMPLOI

**DU 07 AU 28 NOVEMBRE INCLUS, CHAQUE SYNDIQUÉ-E VOTE !**

2 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- ▶ Un vote sur l'orientation fédérale nationale (5 listes)
- ▶ Toutes et tous les adhérent-es sont appelé-es à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années. Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses.

Textes et listes de référence : Cahier spécial du supplément «POUR» n° 259

En pages 2 et 3 de ce bulletin, vous avez lu les orientations fédérales départementales proposées par les 2 tendances présentes dans notre département.

Ces textes ne sont pas soumis à un vote départemental mais font partie intégrante du vote national.

## VOUS POUVEZ UTILISER LE BULLETIN DE VOTE CI-JOINT

C'est votre syndicat national qui organise le vote d'orientation fédéral. Vous pouvez donc vous référer au bulletin de votre syndicat.

La FSU est statutairement organisée en syndicats nationaux, sections départementales et courants de pensée. Au plan départemental : la moitié des membres du Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) est composée de représentant-es des syndicats nationaux existants dans le département, l'autre moitié étant désignée sur la base du vote des syndiqués, chaque courant de pensée présentant une liste de candidat-es sur la base d'un texte d'orientation.

C'est le résultat du vote d'orientation national qui déterminera la composition du Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD).

## ▶ QU'EST-CE QU'UN COURANT DE PENSÉE OU TENDANCE ?

*Il s'agit d'un regroupement libre de syndiqué-es sur la base d'une orientation. C'est une originalité de notre syndicalisme, la FSU est la seule organisation construite sur la base de ce mode de fonctionnement. Ce principe a été adopté au moment de la fondation de la FSU en 1993 afin de permettre l'expression du pluralisme.*

*À la FSU, afin de préserver les courants minoritaires contre toute tentation hégémonique d'un syndicat ou d'un courant de pensée, les décisions sont adoptées à une majorité fixée à 70% des voix, aucun courant de pensée ne pouvant disposer de plus de 50% des mandats dans les instances statutaires.*

## Modalité de vote

**Le vote est organisé par les syndicats nationaux selon des modalités qui leur sont propres.**

LA FSU

22 SYNDICATS

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

**Epa** : Education Populaire de l'action socioculturelle et sportive

**Snac** : Affaires Culturelles

**Snasub** : Administration Scolaire, Universitaire et Bibliothèque

**Sncs** : Chercheurs Scientifiques

**Sne** : Environnement

**Snep** : Education Physique et Sportive

**Snepap** : Administration pénitentiaire

**Snes** : Enseignement Secondaire

**Snesup** : Enseignement Supérieur

**Snetap** : Enseignement agricole publique

**Snic** : Infirmier(e)s et Conseiller(e)s de Santé

**Snpes/PJJ** : Education Surveillée et Protection Judiciaire de la Jeunesse

**Sui** : Personnels d'Inspection

**Snuter** : Agents Collectivités Territoriales

**Snuas/fp** : Assistant (e)s Sociaux de la Fonction Publique

**Snuep** : Enseignement Professionnel

**Snuipp** : Professeur des écoles, PEGC

**Snuitam** : interministériel des territoires, de l'agriculture et de la mer

**Snu-p-Cdc** : Personnels du groupe CDC (Caisse des dépôts)

**Snu-pden** : Personnels de direction de l'éducation Nationale

**TEOS** : Travail, Emploi, Formation, Insertion

**Supmae** : Personnels du Ministère des Affaires Etrangères

